



Retrouvez l'intégralité du
Rapport d'activité 2015
sur www.cdg38.fr

AU CŒUR DE L'EMPLOI PUBLIC LOCAL



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Vous tenez entre vos mains, le rapport d'activités 2015. Pour la deuxième année, nous vous rendons compte de notre action. Chacun peut ainsi vérifier comment est utilisée sa cotisation pour répondre aux obligations légales de l'établissement, ainsi qu'aux besoins des employeurs dans leur diversité. Nous tenons à cet exercice de transparence, d'autant plus encore dans un contexte de raréfaction des ressources où chaque décision exige l'efficacité.

Cette même exigence nous conduit à maintenir inchangé le taux de cotisation en 2016, fixé à 1 % depuis 2002. Nous sommes pleinement conscients des difficultés que les collectivités doivent relever dans un contexte budgétaire contraint. Nous augmentons la cotisation pour notre convention santé sécurité au travail, mais, nous maintenons le niveau et la qualité de notre offre de service aux employeurs.

Le rapport d'activités en témoigne. Vous y trouverez un volume d'activités toujours conséquent, ainsi que nombre de projets nouveaux menés à bien en 2015. Un résultat obtenu grâce à l'engagement des élus du CA qui ont pu s'appuyer sur la mobilisation et la compétence des agents de l'établissement. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

L'année 2016 verra se poursuivre contraintes budgétaires et mutations territoriales. D'importants enjeux RH seront également à relever, de la maîtrise de la masse salariale à la mise en œuvre de modifications statutaires (nouveau régime indemnitaire, refonte des grilles indiciaires, déontologie des fonctionnaires...). C'est encore plus dans ces moments de fortes contraintes et de mutation que notre accompagnement est nécessaire. Le CDG 38 restera à vos côtés avec son expertise, ses valeurs, son impartialité.

La réussite de l'établissement repose sur la confiance que lui témoignent les collectivités auxquelles il dédie son action.

Marc Baietto, Président du CDG 38



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



LA CRC DONNE UN SATISFECIT À LA GESTION DU CDG

La Chambre Régionale des Comptes a examiné la gestion du CDG 38 sur la période 2008 à 2013. Suite aux recommandations du rapport provisoire, des précisions ont été apportées au champ des délégations de fonctions des vice-présidents, le CA s'est doté d'un règlement intérieur et les contributions aux frais de concours ont été supprimées.

Le rapport conclusif du 3 juin 2015 souligne : « *les missions obligatoires sont exercées conformément au cadre réglementaire* », « *l'offre de services facultatifs, très diversifiée, se développe* », « *sur la période 2008-2013, les ressources enregistrent une baisse de 3 % alors que les charges ont augmenté de 1,5 %* ». La seule recommandation de la CRC concerne la gestion de nos agents contractuels. Aucune anomalie, même formelle, n'est relevée concernant les marchés publics, les contrats d'assurance-groupe et les conventions de participation au titre de la protection sociale complémentaire, ou encore les opérations immobilières.

UNE 8^{ÈME} CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI

La Conférence s'est déroulée le 6 octobre 2015. Elle a réuni, au CDG 69, **plus de 120 participants autour du thème de la réforme territoriale**, ses impacts, le rôle des services RH et des CDG dans cette réforme. Après des interventions sur l'évolution des finances publiques et sur les opportunités de la réforme territoriale pour dynamiser les territoires, les échanges ont porté sur l'adaptation nécessaire des organisations au sein des collectivités, et notamment sur l'accompagnement humain.

Le CDG 38, qui pilote l'Observatoire régional de l'emploi, a présenté des données sur les effectifs, les offres d'emploi et les recrutements en Rhône-Alpes comparées aux données nationales.



-3 %
de recettes

+1,5 %
de charges entre 2008 et 2013

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

CARRIÈRE / RH

Gestion des carrières

486 dossiers de promotion interne contrôlés et

11 324 avancements validés

650 dossiers de retraite validés

67 dossiers d'expertise juridique statutaire



Conseil en GRH

33 missions de conseil et d'appui au recrutement



Instances médicales

33 réunions et **3336** dossiers instruits



Instances paritaires

66 séances

11 conseils de discipline

958 dossiers traités en CAP

344 dossiers en CT-CHSCT

7 860 heures de décharges d'activité syndicales





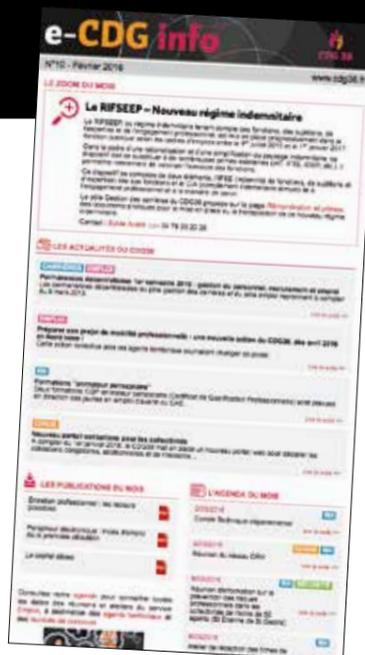
DES ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LES MAIRES DE L'ISÈRE

La CDG 38 a poursuivi sa politique de travail partenarial avec l'Association des maires de l'Isère. Outre une participation au Congrès des Maires de Saint Maurice l'Exil le 10 octobre 2015, l'établissement a organisé deux **rencontres avec des élus locaux sur la thématique de la maîtrise de la masse salariale**. Elles ont permis de confronter l'avis des élus à celui de gestionnaires du secteur public et privé, et de comprendre le regard d'une organisation syndicale. Au-delà des « leviers » habituels (limitation des heures supplémentaires, non remplacement complet des absences, etc.), les échanges ont porté sur la nécessité d'interroger l'organisation interne ainsi que le niveau de service proposé à la population. Les prochaines rencontres concerneront la prévention des accidents du travail.

SANTÉ AU TRAVAIL : LA RÉORGANISATION EST EFFECTIVE

2015 a vu se concrétiser la réorientation des missions du service. Elle visait à mieux répondre aux besoins des collectivités en matière de santé des agents et de prévention des risques. Ce premier exercice valide l'analyse. Ainsi, **la priorité accordée à l'Action en Milieu de Travail s'est traduite par une augmentation de 37 % du nombre des missions conduites** (234 en 2015). Le nouveau pôle administratif et psychosocial a accompagné près de 335 situations individuelles (pour des motifs financiers, de santé ou familiaux). Au total, près de 12 000 agents ont été suivis par l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail composée de 31 professionnels : médecins, infirmières de santé au travail, assistantes médicales, ingénieurs, psychologues, assistantes sociales et assistantes administratives...

31 professionnels
&
12 000 agents suivis en 2015



e-CDG info : UNE NOUVELLE VERSION EN LIGNE

Avec la refonte complète du site Internet (plus de 500 connexions par jour), depuis avril 2015, une newsletter est adressée, par courriel aux collectivités abonnées. Cette lettre remplace le « Cdg Infos » trimestriel. Sa diffusion est mensuelle afin de mieux coller à l'actualité des collectivités et **son contenu, résolument opérationnel, répond aux besoins des gestionnaires**. Elle reprend les informations parues sur www.cdg38.fr, propose de télécharger les derniers documents mis en ligne et alerte sur les rendez-vous importants.

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE SE DÉSAFFILIE

Au 31 décembre 2015, 520 communes et 170 établissements publics sont affiliés (ils représentent 15 000 agents territoriaux). Grenoble-Alpes Métropole a choisi de se désaffilier. Comme l'exige la loi, un courrier a été adressé aux collectivités adhérentes afin qu'elles se prononcent sur cette désaffiliation : 46 % des employeurs ont délibéré, dont 75 % (273 collectivités représentant 4 668 agents) ont fait opposition à la demande de la Métro. Les conditions de majorité pour s'opposer à la désaffiliation n'ayant pas été atteintes, le départ de la Métro a pris effet le 1er janvier 2016. Une convention a été immédiatement conclue entre le CDG 38 et la Métropole afin d'accéder contre rémunération à diverses prestations.

520 communes
&
170 établissements affiliés



CRÉATION DE LA MISSION « ÉCOLES ET TERRITOIRES »

La réforme des rythmes scolaires conduit les collectivités à prendre en charge les temps d'activités périscolaires. Afin de les y aider, le CDG a mis en place une nouvelle mission baptisée « Écoles et territoires ». Opérationnelle depuis juillet 2015, elle offre **un appui au recrutement des Emplois d'avenir et à la qualification des intervenants**. 38 jeunes ont ainsi suivi, en 2015, la formation au Certificat de Qualification Professionnelle d'animateur périscolaire co-organisée par le CDG 38, l'État et les Francas. Le blog [ecoleseterritoires38.wordpress.com](http://ecolesetterritoires38.wordpress.com) rend compte de l'activité de la mission qui apporte également son expertise à la construction d'une politique éducative de territoires : aide à l'élaboration du projet éducatif de territoire (PEDT), évolution des métiers territoriaux liés aux temps éducatifs.

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL



Santé au Travail

11 880 agents suivis

5 173 visites médicales et entretiens infirmiers

234 actions en milieu de travail

Prévention des risques psychosociaux

155 situations individuelles et

16 collectives suivies par les psychologues du travail

180 agents suivis par les assistantes sociales

Prévention des Risques Professionnels



48 missions de conseil

252 assistants de prévention formés

25 demi-journées d'inspection (ACFI)



EMPLOI/ CONCOURS

Missions temporaires

320 missions de remplacements réalisées par 264 agents



Bourse de l'emploi

3 812 déclarations de vacance et
1 605 offres d'emploi diffusées

Promotion de (l'emploi) territorial

343 candidatures orientées et **143** candidats reçus individuellement
13 forums de présentation et **643** personnes rencontrées



Mobilité

204 entretiens individuels avec
95 agents en demande de mobilité
48 ateliers d'accompagnement



Maintien dans l'emploi

250 personnes sensibilisées aux enjeux du handicap
80 aménagements de postes
et **10** études ergonomiques réalisés



Sélections professionnelles

458 agents concernés entre 2013 et 2015



Professionalisation

51 personnes ont suivi une formation thématique

Maison de l'Emploi Territorial (MET)

3 507 demandes traitées



Concours

6 concours organisés pour 5 205 candidats et **258** lauréats

LA 1^{ÈRE} JOURNÉE MOBILITÉ

INTER-FONCTIONS PUBLIQUES

Le CDG 38 et le CDG 69, associés avec les deux autres fonctions publiques, l'Etat et l'ANFH pour l'hospitalière, ont organisé conjointement à la Préfecture de Région un colloque sur la mobilité inter-fonctions publiques, destiné aux employeurs et agents publics, le 14 octobre 2015. 75 personnes ont participé à cette rencontre qui visait à présenter les dispositifs juridiques et financiers permettant à un agent de la fonction publique territoriale de poursuivre sa carrière au service de l'Etat, et vice-versa.



ENTRETIEN PRO : LE CDG DÉVELOPPE SON EXPERTISE



111
missions
de conseils en GRH

2015 a vu la généralisation de l'entretien professionnel. Le CDG 38 a accompagné les employeurs dans cette mutation, avec la publication de ressources documentaires (guide pour la réalisation des fiches de poste, guide sur la conduite de l'entretien professionnel) et l'appui opérationnel de la mission de conseil en GRH. Cette mission rencontre un large écho auprès des employeurs : **111 interventions** ont été réalisées entre 2012 et 2015 **auprès de 88 collectivités en matière d'appui au recrutement, de conseil en organisation, de mise en œuvre d'outils de pilotage des ressources humaines...**

ASSURANCE DU RISQUE STATUTAIRE : UN NOUVEL ASSUREUR

Le CDG38 a renouvelé en 2015 le contrat qui garantit les employeurs en cas d'absence d'agents pour maladie ou accident du travail. Le contrat proposé par Gras-Savoie / Groupama a été retenu à l'issue d'une consultation. **303 collectivités vont bénéficier d'une couverture pour le risque absentéisme, avec des garanties et des taux négociés.**

GESTION LOCALE



Dématérialisation

227 collectivités utilisent
une solution mutualisée
(Actes, I-Parapheur...)



Ticket-restaurant

103 collectivités
adhérentes



Paies externalisées

1 512 bulletins de paies
réalisés pour des employeurs

Archives itinérantes

335 journées d'intervention
(33 collectivités)
339 m linéaires d'archives
classées et **445 m**
proposées à l'élimination

Assurance Statutaire

281 employeurs assurés et
9 839 agents couverts



Mutuelles

183 employeurs
adhérents en Santé
(2 608 agents couverts)
et **177** en Prévoyance
(4 542 agents)



Documentation

270 nouveaux ouvrages
860
visiteurs externes

EN 2016

6 CHANTIERS MAJEURS



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : PASSONS À L'ACTION !

En Isère, nombre de collectivités ne disposent pas de Document unique d'évaluation des risques professionnels. C'est pourtant une obligation légale depuis novembre 2001. Cette carence engage la responsabilité de l'autorité territoriale, et prive l'employeur d'un outil de management. **Agir sur les facteurs de pénibilité, optimiser l'utilisation des équipements, éviter les accidents ou les maladies professionnelles..., c'est en effet agir sur l'absentéisme, le turn-over, la durée de vie du matériel...** En 2017, le Fond National de Prévention de la CNRACL mettra fin au financement des démarches de prévention dont la réalisation du Document unique. Une raison de plus pour agir maintenant.

Les **4 ingénieurs-préventeurs et l'équipe psycho-sociale du CDG 38 accompagnent les collectivités** à chaque étape de la construction d'une démarche de protection de la santé et de la sécurité des agents en privilégiant la prévention primaire. 2016 verra également la mise en place du CHSCT départemental compétent pour toutes les collectivités de moins de 50 agents.

EMPLOI

HANDICAP ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI : POURSUIVONS LA MOBILISATION



Cette année la convention liant le CDG 38 au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) est renouvelée. Depuis 2009, **ce partenariat permet d'accompagner concrètement les collectivités sur le champ du handicap** : sensibilisation aux enjeux, recrutement de travailleurs handicapés, maintien dans l'emploi et reclassement, développement du contrat d'apprentissage aménagé, accessibilité des locaux...

L'engagement du CDG trouve un écho positif : 500 personnes ont participé à nos rencontres sur les trois dernières années, près de 260 ont été accompagnées dans des démarches de maintien dans l'emploi, **177 travailleurs handicapés ont été recrutés entre 2013 et 2015**, en partenariat avec Cap emploi. Le taux d'emploi est de 5,18 %. En 2016, les actions vont se poursuivre, avec notamment l'ambition d'atteindre l'objectif légal de 6 % de travailleurs en situation de handicap.



EMPLOI

ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Les « Ateliers de la mobilité » organisés en partenariat avec le CNFPT, depuis 2004, ont pris fin en 2014. Pour autant, la demande reste prégnante du côté des agents comme du côté des collectivités qui, contexte de raréfaction budgétaire oblige, misent de plus en plus sur la mobilité interne ou externe.

Le CDG 38 a imaginé **un nouveau dispositif d'accompagnement des agents souhaitant changer de poste**. Il leur permet d'analyser leurs compétences, d'étudier leur transférabilité sur d'autres emplois, de vérifier la faisabilité d'une mobilité vers ces nouvelles fonctions en regard des exigences des recruteurs. Piloté par l'équipe Emploi du CDG 38 et animé par un prestataire, il se déroule sur 3 jours.

Objectif
2016
6 %

GESTION LOCALE

EXTERNALISATION DE LA PAIE : ALLÉGEZ LES CONTRAINTES ET GAGNEZ DU TEMPS

Le CDG 38 prend en charge le traitement informatique des opérations de paie des agents. En 2015, **1 512 bulletins de paies** ont ainsi été réalisés, un chiffre en progression chaque année. Cette prestation comprend la transmission : du fichier des virements (à transmettre à la trésorerie), des bordereaux de pré-mandatement et du fichier d'import (à intégrer dans le logiciel de gestion financière), des états périodiques de charge (à transmettre aux organismes), et des bulletins de paies (à remettre aux agents). Les échanges mensuels de données sont réalisés par fiches navette. À terme, un portail web permettra à l'employeur de saisir directement les informations.

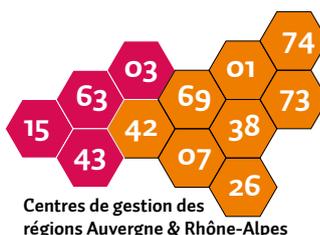


CARRIÈRE / RH

DEUX IMPORTANTS CHANTIERS STATUTAIRES : PPCR ET RIFSEEP

Employeurs et DRH auront à mettre en œuvre en 2016, les dispositions du protocole sur les parcours professionnels, carrières et rémunération (PPCR). **Les gestionnaires devront appliquer de nouvelles grilles indiciaires et des modalités d'avancement et de reclassement renouvelées.** En outre, en 2016, s'appliquera le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Sa généralisation est prévue dans le courant de l'année. Outre une certaine complexité technique relative à la définition des critères d'attribution, l'instauration du RIFSEEP appelle un réel effort d'explication et de dialogue avec les agents.

Le service Gestion des carrières et celui du Conseil en GRH/Secrétariat du CT seront **aux côtés des employeurs pour leur apporter un conseil personnalisé et garantir la sécurité juridique** dans la mise en œuvre de ces évolutions statutaires, et dans le respect du nécessaire dialogue social.



CENTRE DE GESTION

UNE COOPÉRATION RÉGIONALE RENFORCÉE

Les Centres de gestion s'organisent au niveau régional pour l'exercice de leurs missions. Le CDG 38 poursuivra en 2016 ses **partenariats avec les 11 autres centres de gestion de la nouvelle grande région AURA** (Auvergne Rhône-Alpes). La nouvelle charte régionale triennale prendra effet le 1^{er} janvier 2017 et portera particulièrement sur les domaines de l'emploi, des concours et de l'expertise RH, avec des synergies renforcées pour une offre de service harmonisée et des coûts maîtrisés.

2015 EN CHIFFRES



10
et **61**
réunions du CA
délibérations
adoptées

66 réunions
paritaires
organisées

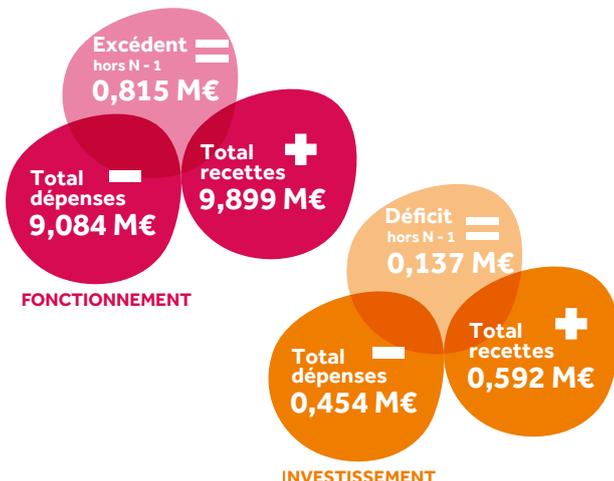
2
et **2**
réunions du réseau DRH
réunions du club RH38

22
véhicules
240 000 km
parcours

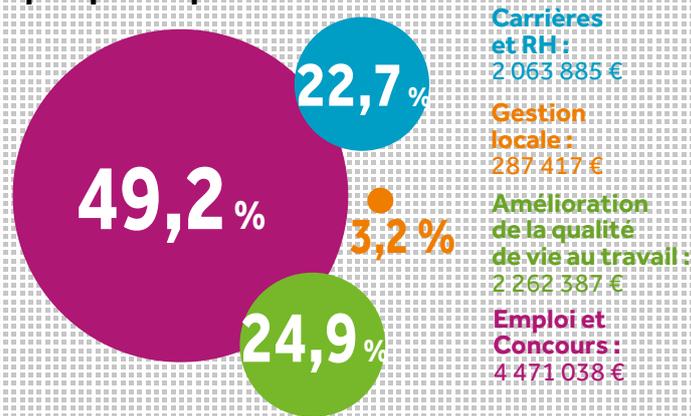
130 postes
informatiques

480
connexions par jour sur www.cdg38.fr

250
appels téléphonique par jour en moyenne



Les dépenses de fonctionnement par politique



Les principaux postes de fonctionnement

DÉPENSES : TOTAL 9,084 M €



RECETTES : TOTAL 9,899 M €



1% Le taux de la cotisation obligatoire est inchangé depuis le 1^{er} janvier 2002



CDG 38

416 rue des Universités - CS 50097
38041 Saint-Martin-d'Hères Cedex

Tél. 04 76 33 20 33/39
Mail cdg38@cdg38.fr

www.cdg38.fr